



Compte rendu de la commission de quartier du Bruhly du 9 juin 2009

1- Accueil

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres de la commission et fixe la date de la prochaine réunion au **mercredi 16 septembre**.

2- Points de l'ordre du jour

1) Vie quotidienne :

- Pique nique familial :

La présidente propose de s'associer aux élus du CM enfants pour participer et renforcer le traditionnel pique nique du quartier du Bruhly. Date fixée au dimanche 27 septembre 2009.

Certains membres de la commission sont prêts à donner un coup de main pour l'installation et participer à l'animation.

Propositions du moment : M. Groh : bricolage

M. Mercklin : généalogie.

- Fête de quartier :

Date : 1ère quinzaine de juin 2010 de préférence un samedi soir ⇨ lieu à définir.

Thème : faire connaître le Bruhly, rassembler les « voisins ».

Invitation avec talon réponse et propositions des habitants pour l'animation

Délai mise au point : fin de l'année, début janvier.

Autres points abordés : assurance ? Buvette tenue par une association d'Erstein ? Concours de pâtisserie....

- Sortie à vélo :

Fixée au samedi 20 juin à 9h, RV devant l'école.

M. Brencklé propose l'aménagement de jardins familiaux au centre du quartier sensible, par exemple le terrain de foot d'Erstein Habitat. Une expérience a été menée à Hautepierre. Un tel aménagement permettrait de renforcer les liens entre les familles. Un compromis doit être trouvé entre aménagement aire de jeux des enfants et propriétaire du terrain. A voir sur place lors de la sortie vélo.

2) Informations :

- Aménagement rue Lothaire : la présidente présente le projet de réfection de la rue et le plan de circulation.

- Sécurisation du carrefour rue François Bach : présentation du projet avec coussins berlinois.

Remarques de la commission :

- ⇒ La commission est d'accord pour un aménagement avec coussins berlinois.
 - ⇒ Le coût de l'aménagement semble disproportionné par rapport à la circulation dans le secteur.
 - ⇒ Quelque soit l'aménagement, cela n'empêchera pas les incivilités et le non respect du code de la route.
- Ecole maternelle du Mittelholz : modification de la porte d'accès ; porte vitrée.
 - Ecole maternelle du Briehly : installation d'un abri de jardin, type garage cellulaire pour rangement.

La Présidente de commission,

Nathalie DA SILVA.